



Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022

ID : 063-200071199-20220329-CCPL_2022_23-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	31 dont 5 pouvoirs

Date de convocation : 21 mars 2022
Date d'affichage : 21 mars 2022

SEANCE DU 29 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf du mois de mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente de Vensat.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Michel GAUME, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLERE, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Guillaume LAURENT a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT
Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE
Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER

Absents :

Marc CARRIAS, Loïc CHATARD, André DEMAY, Fabienne GASTON, Roland GENESTIER, Pierre LYAN, Pascale MORIN, Claude RAYNAUD.

Secrétaire de séance : Brigitte BILLEBAUD

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2022-23 : BUDGET PRINCIPAL 2021
- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION

Rapporteur : Luc CHAPUT

Luc CHAPUT présente le compte administratif et le compte de gestion 2021 du budget principal de Plaine Limagne, qui se résument ainsi :

Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat de l'exercice 2021	7 790 276,47 €	8 386 445,36 €	596 168,89 €
Excédent 2020 reporté	0,00 €	3 719 945,14 €	3 719 945,14 €
Résultat de clôture	7 790 276,47 €	12 106 390,50 €	4 316 114,03 €

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat de l'exercice 2021	588 868,27 €	859 068,12 €	270 199,85 €
Excédent 2020 reporté	0,00 €	5 261 007,85 €	5 261 007,85 €
RAR 2021	4 620 388,88 €	1 530 240,00 €	-3 090 148,88 €
Résultat de clôture	5 209 257,15 €	7 650 315,97 €	2 441 058,82 €

Conformément à l'article L2121-14 du code général des collectivités territoriales, Claude RAYNAUD, président de la communauté de communes Plaine Limagne, se retire au moment du vote.

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- d'arrêter le compte administratif du budget principal 2021 de la communauté de communes Plaine Limagne comme indiqué ci-dessus ;
- de déclarer que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2021 par le comptable assignataire, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

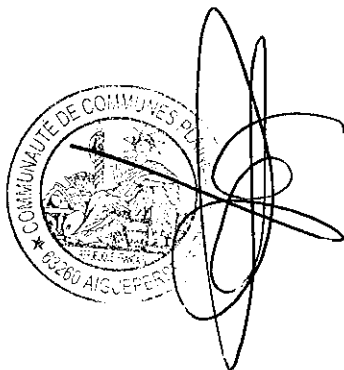
Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le

Le président,



Le président,

Claude RAYNAUD

